

PARCOURS DIVERSIFIÉ INFORMATION DOCUMENTATION : INITIATION À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

COMPÉTENCE TRAVAILLÉE : s'informer /se documenter à l'aide du portail du CDI

CAPACITÉS, CONNAISSANCES, ATTITUDES	NOTIONS
	<i>Le vocabulaire à connaître par les élèves est en gras.</i>
1. savoir ce qu'est un document et connaître les différents types de documents ;	Document Types de documents (article de périodique, livre, page de site internet ou site web, vidéo... ; fiction/documentaire ; usuels ; magazine, journal, revue.)
2. être capable de rechercher un document à l'aide du portail documentaire du CDI ;	Questionnement [quintilien] Base de données/ base documentaire (notice, requête, opérateur, mot-clé) Portail de ressources Lecture, navigation
3. être capable de choisir des documents intéressants ;	Pertinence, sélection
4. savoir citer ses sources ;	Référence, bibliographie, source, auteur
5. être capable de retrouver les documents choisis.	Centre de ressources organisé (classement, classification, signalétique, cote)

Socle commun – LPC

Compétence 1	Lire	⇒ Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi ⇒ Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires ⇒ Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu
	Écrire	⇒ Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée
Compétence 4 - Domaine 4 : S'informer, se documenter	Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte)	⇒ Pour effectuer une recherche documentaire, l'élève sait utiliser un catalogue de bibliothèque (CDI, bibliothèque municipale, etc.). ⇒ Il sait limiter, par des requêtes construites, le nombre de réponses à l'interrogation.
	Identifier, trier et évaluer des ressources	⇒ Usage critique des données : il vérifie leur pertinence. ⇒ Il sait relever des éléments lui permettant de connaître l'origine et d'évaluer la fiabilité/validité de l'information (source, date, etc.).
	Chercher et sélectionner l'information demandée	⇒ L'élève sait exploiter la structuration d'un document numérique afin d'accéder avec efficacité aux informations recherchées (manuel numérique, livre électronique, etc.). ⇒ Il sélectionne des résultats et justifie ce choix en présentant des arguments.
Compétence 5	Lire et pratiquer différents langages	⇒ Lire et employer différents langages : textes-graphiques-cartes-images- musique

Choix pédagogiques :

- 1) Proposer une situation problème (tâche complexe) mettant en jeu les connaissances, les capacités et les attitudes à acquérir.
- 2) Afin donner une cohérence aux enseignements proposés, les sujets proposés sont en lien avec les thématiques abordées en histoire et en français en 6^e : la mythologie grecque, *Les Métamorphoses* d'Ovide, l'Acropole et le Colisée, ou avec le nom de la classe (M. Ali, Ératosthène, Sophocle, L. Pasteur, J. Owens).
- 3) Le travail est réalisé de façon individuelle dans la mesure où il y a un ordinateur par élève (7 postes).
- 4) Matériel : un porte-documents laissé au CDI.

5) Progression et évaluation :

- Afin de sécuriser les élèves, il est décidé, selon les conseils de Daniel Favre (*Cessons de démotiver les élèves*, Dunod, 2010), de respecter une étanchéité entre période d'apprentissage et période de contrôle ; l'observation des élèves et l'évaluation des capacités ne seront donc que formatives (et informelles) lors de la réalisation de la bibliographie.

D'autre part, le travail proposé relève de l'approche par situations ; il est proposé dans le cadre de l'acquisition de ressources, et non d'une mobilisation de ressources. On y travaille l'acquisition des items qui seront mobilisés lors de la réalisation d'une tâche complexe ; l'évaluation de compétences lors de ce travail n'est donc pas possible à ce stade.

- Dans le cadre d'une « approche par situations », l'enseignement se déroule selon quatre étapes (*Socle commun et compétences : Pratiques pour le collège*, Annie Di Martino, Anne-Marie Sanchez, ESF éditeur, 2012) : « exploration – analyse – synthèse – réinvestissement ». Le travail de réalisation d'une bibliographie correspondra aux trois premières étapes.

Dans l'idéal, on proposerait ensuite une **évaluation de connaissances** et d'automatisation des procédures (quizz sur ordinateur avec Hotpotatoes – définitions, composition de cotes), puis une **tâche de réinvestissement** (réalisation d'une bibliographie avec pour critères une échelle descriptive) ; enfin une **évaluation sommative de compétence** serait réalisée, dont la situation ne mobilisera pas forcément la totalité des items qui constituent la compétence (« chasse au trésor » avec de nouvelles modalités ?).

- 8 heures, hors aléas calendaires, sont imparties au parcours. On suppose :
 - 3h à 4h de travail – recherche – exploration - analyse
 - 1h à 2h de synthèse – notions – cours
 - 2h de réinvestissement – évaluations

Ces étapes seront à plusieurs reprises imbriquées (travail et synthèse sur une même séance).

Si l'avancée des élèves ne permet pas de réaliser toutes les étapes prévues, les évaluations sommatives n'auront pas lieu, mais la tâche de réinvestissement sera maintenue (à faire éventuellement à la maison).

- Une appréciation écrite sera portée sur le bulletin scolaire.

6) Structure d'une heure de travail :

- **1^{ère} heure** : expliquer la déstabilisation cognitive affective (D. Favre p. 47).
- **Si possible, 5 minutes « réflexives »** : se remémorer, faire apparaître dans son esprit, rappeler à sa mémoire, visualiser derrière ses yeux ce qu'on a fait la semaine dernière. Reprendre le porte-vues et relire la fiche de l'heure précédente.
- Selon avancée, **formalisation des notions vues la semaine précédente**. Questionnement et formulation d'une définition collective. La recopier sur papier, à ranger dans le porte-documents.
- **Travail en autonomie**. Une narration de recherche est demandée pour chaque séance : écrire ce qu'on a fait, ce qu'on a trouvé, ce qui a fonctionné, ce qui était difficile, les mots inconnus... On effectue cette narration de recherche au fur et à mesure de la séance.
- **En fin d'heure, dix minutes sont libérées** : compléter les deux premiers cadres de la fiche de séance pour ceux qui ne l'ont pas fait/compléter le troisième pour les élèves plus rapides.
- **Activités complémentaires** : à prévoir pour les élèves les plus rapides. Comparer et expliquer les résultats et choix de deux élèves (nombre de réponses à une requête, choix des documents) ; tutorat...

NB :

➤ Pendant le travail sur la pertinence, penser à revenir sur le questionnement. D'après toi, quelles informations cherche-t-on ? À quel cours/matière ce sujet appartient-il ?

➤ En amont de cette séquence, une séance « Mode d'emploi du CDI » a lieu en classe entière (discussion et distribution du document de présentation élève ; règles de vie et RI dans le carnet ; portail du CDI ; ENT).

➤ Afin de faciliter l'acquisition de la 5^e capacité par des rappels et un système de tutorat entre élèves, une activité indépendante est proposée aux élèves la première séance : le plan du CDI est distribué et il est demandé de compléter le document (nom des types de documents, coloriage des espaces).

✖ les supports de travail

Support 1 : un PC relié à internet disposant de la suite Open Office ; un moteur de recherche

Support 2 : le portail du CDI (accessible par l'ENT ou le site du collège) ; mode d'emploi du CDI

Support 3 : l'ENT et les codes d'identification à l'ENT (avec le carnet de liaison)

Support 4 : fiche de séance pour la narration de recherche ; porte-vues « info-doc », stylo

Support 5 : Espace CDI et affiches Toucan et Dewey

Support 6 : dictionnaire en ligne ou papier

Support 7 : exemple de bibliographie réalisée à l'aide du portail du CDI

✖ les aides ou "coup de pouce"

✂ **aide à la démarche de résolution** :

Constat : un groupe d'élèves ne sait pas par où commencer.

Le professeur reformule avec les élèves :

Qu'est-ce que je dois faire ? Pourquoi dois-je le faire ?

Constat : l'élève (ou le groupe d'élèves) ne comprend pas ce qu'il doit faire (la tâche complexe)

L'enseignant lui suggère une première étape, par exemple de chercher la définition de bibliographie dans un dictionnaire ou bien aide à relire l'exemple de bibliographie.

Constat : l'élève a déjà avancé la résolution de son problème mais bloque.

L'enseignant lui fait expliquer sa méthode de résolution et tente de lui faire comprendre quelle est l'étape qu'il n'a pas encore réalisée.

✂ **apport de savoir-faire** :

Demander de faire varier le genre des mots-clés.

Aider à la formulation des requêtes.

Aider à la lecture du portail du CDI.

✂ **apport de connaissances** :

Une bibliographie est une liste de références. Les références sont des éléments qui servent à identifier et à localiser un document pour le retrouver : titre, nom de l'auteur, éditeur, date, adresse...